



Les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi

Loire-Atlantique

Situation au 31/03/2014

Document trimestriel



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

Obligation d'Emploi : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail :

- les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH,
- les victimes d'accidents du travail ou maladies professionnelles,
- les titulaires d'une pension d'invalidité,
- les anciens militaires, avec une pension militaire d'invalidité,
- les titulaires de la carte d'invalidité.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les aides financières gérées par l'Agefiph ne sont plus versées automatiquement. Elle concentre dorénavant ses actions sur les publics prioritaires (demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi, PME...).

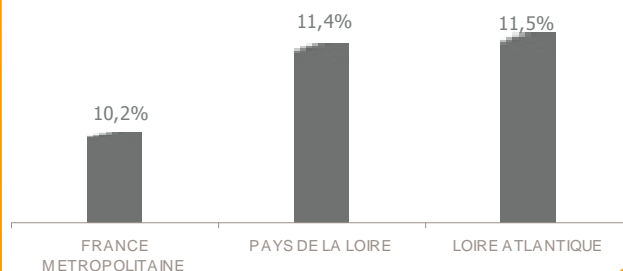
ALERTE : Pôle emploi n'a pas connaissance de tous les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi.

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

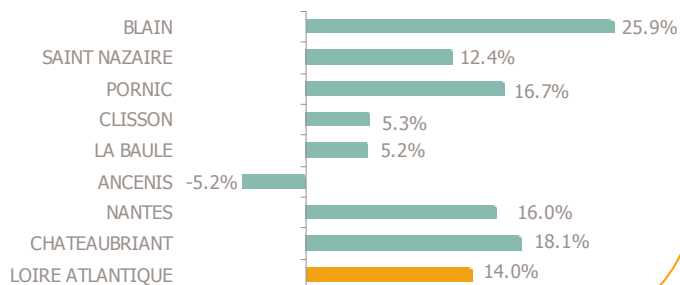
En mars 2014, les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi représentent **11,5%** de la totalité des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sur le département de la Loire-Atlantique (Catégorie A), soit plus de **6 900** personnes.

Cette proportion est similaire au poids enregistré au niveau régional et supérieure au poids national.

Poids des obligations d'obligation sur la DEFM totale



Evolution annuelle des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



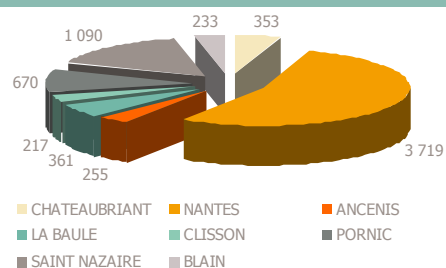
Le nombre total de DEFM (catégorie A) a progressé de **7,3%** sur la Loire-Atlantique entre mars 2013 et 2014. Pour les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi, la situation est moins favorable, puisque leur nombre a augmenté de **14%**. Cette évolution est inférieure au niveau régional (+15,1%) et supérieure au national (+10,5%).

Sur le département, les résultats sont hétérogènes par bassin d'emploi. En effet, Ancenis affiche une régression des DEFM en obligation d'emploi (-5,2%). Tous les autres bassins enregistrent une progression. Celle-ci atteint jusqu'à **+26%** pour Blain.

En Pays de la Loire, **37%** de la DEFM en obligation d'emploi est rattachée au département de la Loire-Atlantique. Le bassin de Nantes représente **53%** des demandeurs d'emploi du département.

DEFM Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Volume des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



LA TYPOLOGIE

A fin mars 2014, les **6 900** DEFM (catégorie A) en obligation d'emploi de la Loire-Atlantique ont les caractéristiques suivantes :

- **56%** sont des hommes.
- **40%** ont 50 ans ou plus, tandis que les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que **4%** de la population en question.
- **28%** ont un niveau de formation supérieur au CAP ou BEP. **14%** sont soit sans diplôme, soit détenteurs du brevet des collèges.
- **59%** sont des ouvriers ou employés qualifiés. **7%** ont une qualification de niveau technicien, agent de maîtrise ou cadre.
- **1 289** personnes touchent le RSA, soit **19%** des DEFM en obligation d'emploi.
- Plus de 4 personnes sur 10 ne sont pas indemnisées. **39%** de l'ensemble des DEFM en obligation d'emploi touchent une allocation du régime d'assurance chômage et **20%** une allocation du régime de solidarité.
- **51%** sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins 12 mois et **27%** depuis au moins 24 mois.
- Seulement **3%** des travailleurs handicapés relèvent du milieu protégé (Etablissement et Service d'Aide par le Travail : ESAT).

DEFM catégorie A par type d'obligation d'emploi

Obligation d'Emploi	DEFM cat. A	Poids
Alloc. adulte handicapé	NC	-
Alloc. adulte handicapé (CNASEA)	290	4,2%
Autre	NC	-
Carte d'invalidité	13	0,2%
En instance CDA	213	3,1%
Orphelin de guerre	58	0,8%
Pension d'invalidité s.s. ou autre	157	2,3%
Pensionné de guerre	NC	-
RQTH CRP	158	2,3%
RQTH ESAT	235	3,4%
RQTH Marché du travail	5 511	79,4%
Rente AT/MP	41	0,6%
TH catégorie A	43	0,6%
TH catégorie B	145	2,1%
TH catégorie C	34	0,5%
Veuve de guerre/conjoint	NC	-

51% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A) inscrits à fin mars 2014 sont concentrés sur les 20 premiers emplois/métiers recherchés (contre **35%** pour l'ensemble des DEFM catégorie A).

Dans la majorité des cas, il s'agit de métiers requérant peu de qualifications.

30% concernent le domaine des services à la personne et à la collectivité tels que le nettoyage de locaux ou les services domestiques.

Le domaine du support à l'entreprise représente **22%** des 20 premiers métiers recherchés (opérations administratives, accueil et renseignements...).

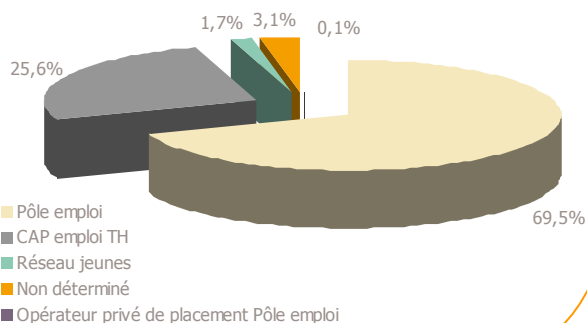
Enfin, **15%** se rapportent au transport et à la logistique (conduite et livraison par tournées sur courte distance...).

Les 20 métiers les plus recherchés par les DEFM catégorie A en obligation d'emploi

Emploi/métier recherché détaillé (ROME)	DEFM cat. A	Poids
K2204 Nettoyage de locaux	358	5,2%
M1602 Opérations administratives	309	4,4%
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	272	3,9%
K1303 Assistance auprès d'enfants	246	3,5%
K1304 Services domestiques	236	3,4%
M1601 Accueil et renseignements	215	3,1%
N1103 Magasinage et préparation de commandes	213	3,1%
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	185	2,7%
A1203 Entretien des espaces verts	184	2,6%
M1607 Secrétariat	175	2,5%
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	165	2,4%
G1605 Plonge en restauration	120	1,7%
K2503 Sécurité et surveillance privées	119	1,7%
D1505 Personnel de caisse	118	1,7%
K1302 Assistance auprès d'adultes	116	1,7%
N1105 Manutention manuelle de charges	116	1,7%
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	99	1,4%
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	96	1,4%
G1603 Personnel polyvalent en restauration	92	1,3%
M1203 Comptabilité	87	1,3%

LE SUIVI DE L'ACTIVITE

DE cat A, B en obligation d'emploi – co-traitance



- En mars 2014, **50%** des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A et B) étaient en accompagnement guidé et **37%** en accompagnement renforcé.

- **70%** étaient suivis par une structure Pôle emploi (soit plus de **5 600** personnes) tandis que **26%** étaient suivis en co-traitance par Cap Emploi (pour un accompagnement de longue durée), soit plus de **2 080** personnes.

- **853** Mises en Relation ont été faites pour ce public.

- De janvier à mars 2014, Pôle emploi a mené plus de **8 200** entretiens professionnels, soit 12% de plus que sur les mêmes mois de l'année précédente.